

Conseil régional de Bretagne

Session des 24 et 25 Mai 2011

Voie des groupes Europe Écologie Les Verts et Union Démocratique Bretonne, autonomie et écologie

Pour une transition énergétique

25 ans après Tchernobyl, nous assistons depuis deux mois à Fukushima à une nouvelle catastrophe de niveau 7 (niveau maximal sur l'échelle des événements nucléaires et radiologiques). Cette catastrophe nous interpelle de nouveau sur les dangers du recours à l'énergie nucléaire et doit nous amener à modifier les fondements des politiques énergétiques et climatiques.

Considérant,

- Que les technologies nucléaires peuvent être à l'origine d'accidents graves, largement imprévisibles, qui peuvent avoir des impacts mondiaux de long terme et font peser des menaces insoutenables pour les territoires environnant et leurs habitant-e-s pour des décennies. Tchernobyl et Fukushima en étant les exemples les plus dramatiques.
- Que l'énergie nucléaire produit des déchets dangereux, à durée de vie longue et pour lesquels il n'existe pas de solution de traitement.
- Que cette énergie, qui ne représente actuellement qu'environ 6% de l'énergie produite dans le monde et 17% de l'énergie finale consommée en France.
- Que le budget de la recherche en France dans le domaine de l'énergie, essentiellement consacré à l'énergie nucléaire, est notoirement insuffisant en ce qui concerne les énergies renouvelables.
- Que l'énergie nucléaire nécessite l'utilisation de minerais non renouvelables, dont le stock est limité dans le temps (60 à 100 ans) au même titre que les énergies fossiles.
- Que le coût de l'énergie nucléaire pour la collectivité est largement sous-évalué. Par exemple, le coût de démantèlement des centrales est largement sous-estimé, embryonnaire même selon la Cour des Comptes.
- Que le recours à la sous-traitance pour les travaux liés à la maintenance et à la sûreté des réacteurs augmente les risques d'accidents majeurs et expose des milliers d'intérimaires, travailleurs précaires, à des risques sanitaires inacceptables.
- Que l'augmentation inéluctable du coût des ressources énergétiques non renouvelables, toujours plus rares, exige d'investir d'urgence dans la sobriété énergétique, dans l'efficacité énergétique et dans les énergies renouvelables.
- Que les techniques de production d'énergies renouvelables (éolien, solaire...), fortement créatrices d'emplois locaux, sont arrivées à maturité et offrent des alternatives à l'énergie nucléaire.
- Que la Région Bretagne a fait le choix du développement des énergies renouvelables marines qui constituent une opportunité importante pour son développement économique.
- Que la Région Bretagne est d'ores et déjà engagée dans des programmes de maîtrise des consommations et de déploiement des énergies renouvelables en vue d'acquérir une plus grande autonomie énergétique.

- Que les bretons et bretonnes, à travers les luttes anti-nucléaires, notamment Plogoff, ont affirmé clairement leur refus de l'énergie nucléaire.

En conséquence, le Conseil régional de Bretagne réuni en session plénière les 24 et 25 Mai à Rennes demande au gouvernement :

- d'engager dès à présent la sortie du tout nucléaire et d'amorcer, au fur et à mesure de l'extinction du parc, une sortie totale du nucléaire, comme cela est déjà le cas en Bretagne.

- de ne pas renouveler les autorisations d'exploiter pour les centrales âgées de plus de 35 ans, et de fermer celles qui ne passeraient pas de manière concluante les tests de sécurité engagés par la Commission Européenne le 25 mars dernier.

- d'engager la transition de nos modèles énergétiques vers la sobriété, l'efficacité et les énergies renouvelables en prenant les mesures politiques et fiscales qui la rendront possible et en prenant en compte dans ce domaine les ambitions du Pacte électrique breton.